

03/05/24



## **GUILLAUME MEURICE : LA LIBERTÉ D'EXPRESSION, UNE FAUTE GRAVE À RADIO FRANCE ?**

Après l'absurdité d'un avertissement donné à un chroniqueur de France Inter suite à un emballement médiatique soigneusement orchestré par la bande à Bolloré, la direction de Radio France franchit un pas de plus dans la censure bien-pensante en menaçant d'évincement l'un des principaux symboles de la liberté d'expression sur la première radio de France.

Par quel stratagème nos responsables parviendront-ils à justifier leur sentence mortifère ? Pour masquer la volonté évidente d'anesthésier la critique, ils tentent de renverser les valeurs en désignant l'humour comme détonateur des haines. Nul doute que le but caché est de débarrasser France Inter de l'étiquette trop gauchissante dont l'émission de Charline Vanhoenacker est accablée. Il faut dire que face au mur réactionnaire de nombreux médias privés, le pluralisme du service public apparaît comme une oasis de divergences qu'il convient d'éradiquer au napalm.

Le commentaire politique n'est pas la fonction de SUD Radio France, en revanche, la lutte contre les atteintes à la liberté d'expression et contre toute velléité autoritaire de la direction est essentielle à la démocratie sociale. Non seulement, le procès en cours dans l'entreprise fait à l'un de nos adhérents, candidat aux élections professionnelles est inique, mais ces menaces sur le droit de se moquer, de critiquer, bref de s'attaquer aux puissants sont extraordinairement dangereuses pour l'image et l'âme de Radio France.

Loin de calmer le jeu en sacrifiant un « pion » - CDD-U par ailleurs, la direction ne fait qu'encourager ceux qui souhaitent la mort du service public de l'audiovisuel. En offrant la tête de Guillaume Meurice (et celle du « Grand Dimanche Soir » ?) au gouvernement, Sibyle Veil fragilise durablement notre entreprise juste avant un débat parlementaire déterminant pour son avenir.

SUD Radio France soutient Guillaume Meurice et demande à la direction de renoncer à toute procédure disciplinaire à son encontre. Elle doit assurer à l'émission de Charline Vanhoenacker le soutien indispensable à la réalisation de sa mission : faire rire sans limite.

**Le 3 mai : Journée mondiale de la Liberté de la Presse**

